

LOIS DU JEU

**Le respect des lois du jeu est un élément éducatif essentiel du Foot à 8.
L'arbitrage des jeunes par les jeunes doit être favorisé.**

Loi 1 – Terrain de jeu

- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes :
Longueur 60 à 70 m, largeur : 45 à 55m (demi-terrain de football à 11)
Si terrain spécifique : Longueur : 55 à 60 m / Largeur : 45 m
- **Il est nécessaire de prévoir des couloirs de sécurité d'une largeur minimale de 1 m (Couloir central et couloirs latéraux (le long de la ligne de but de Foot à 11))**
- Les dimensions des buts sont de 6 x 2.10 m. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à 11.
- La surface de réparation mesure 26 mètres de largeur (10m de chaque côté du but de football à 8) et 13 mètres de profondeur. En cas d'impossibilité de tracer la surface, utilisez des coupelles pour matérialiser les quatre angles.
- Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 m.
- La zone technique est obligatoirement à droite et à gauche du but de Football à 11.

Loi 2 – Ballon

- Ballon utilisé : Taille 4

Loi 3 – Nombre de joueurs

- Une équipe se compose de 8 joueurs dont 1 gardien de but et de 4 suppléants maximum.
- Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie (à la volée, type futsal).
- Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.
- Une équipe U13 est composée de joueurs U13 et U12 licenciés dans la saison en cours et peut compter au maximum 3 joueurs U11 ou U11F surclassés, les joueuses U14F sont autorisées sans limitation de nombre.
- **Une équipe peut comporter au maximum 4 joueurs « mutation » (dont 1 seul hors période).**

Loi 4 – Equipements des joueurs

- Maillot, short, bas - Toute l'équipe doit avoir les mêmes couleurs à l'exception du gardien de but.
- Le port des protège-tibias est obligatoire. Les « Tip-top » sont tolérés à condition d'être de la même couleur que les chaussettes).
- Les chaussures à crampons vissées sont autorisées en U13 pour la pratique sur terrain en herbe très gras (jamais sur terrain sec, interdit sur tous les terrains synthétiques).

Loi 5 – Arbitre

- L'arbitrage doit être assuré par **un arbitre officiel ou par tout licencié, vêtu d'une tenue sportive, sous réserve qu'il connaisse bien les règles du jeu à 8, dirigeant avec certificat médical de non-contre-indication fourni ou joueur U14 minimum.**

Loi 6 – Arbitres assistants

- La fonction d'**arbitre assistant est assurée par un joueur U13 remplaçant.**
- Ce joueur doit obligatoirement tourner lors de chaque pause coaching. **Un joueur ne peut pas exercer cette fonction plus de 15 minutes par match.**

Dirigeant tuteur

- Cette fonction est assurée par un dirigeant du club (**obligatoirement licencié**).

Le dirigeant a pour mission **d'accompagner** les jeunes dans la fonction d'arbitre assistant, en adoptant une **posture bienveillante et apportant les conseils nécessaires à cette fonction et en veillant à la concentration de l'enfant.**

Loi 7 – Durée des matchs

- Temps de jeu : 2 X 30 minutes, avec pause coaching (de deux minutes) au premier arrêt de jeu suivant la 15ème minute de chaque mi-temps. Le jeu reprendra ensuite à l'endroit de la remise en jeu.

Loi 8 – Coup d'envoi et reprise du jeu

- Identique à celle du jeu à 11, mais les joueurs adverses doivent se trouver à 6 m du ballon.
- Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

Loi 9 – Ballon en jeu et hors du jeu

- Le ballon est hors-jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.

Loi 10 – But marqué

- Le but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but.

Loi 11 – Hors-jeu

- Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier joueur adverse.
- La zone de hors-jeu en U12/U13 est signalée à partir de la ligne médiane et jusqu'à la ligne de sortie de but, sur toute la largeur du terrain.

Rappel :

Le hors-jeu est jugé au départ du ballon et signalé à l'arrivée du ballon.
Le receveur doit faire action de jeu.
Pas de hors-jeu sur une touche.
Pas de hors-jeu sur une sortie de but.

Loi 12 – Fautes et comportement anti-sportif

Fautes spécifiques du gardien entraînant un coup franc indirect (qui se jouera toujours sur la ligne des 13m (jamais à l'intérieur de la surface):

Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'un partenaire.

Dégager le ballon de volée ou de demi-volée.

Reprenre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.

Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'un partenaire.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :

L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur.

Loi 13 – Coups francs

- Tous les coups-francs sont directs ou indirects, et la distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 m.

Loi 14 – Coup de pied de réparation (« Penalty »)

- Un penalty sanctionne l'équipe qui commet, dans sa propre surface de réparation et alors que le ballon est en jeu, l'une des fautes pour lesquelles un coup franc direct doit être accordé.
- La distance du point de réparation : 9 m.
- Les autres joueurs doivent se trouver à l'extérieur de la surface de réparation et à au moins 6m du ballon.
- Au moment où le ballon est botté, le gardien de but recevant le tir devra avoir au moins un pied sur la ligne de but.

Loi 15 – Rentrée de touche

- Elle s'effectue à la main.
- En cas de touche non conforme, le joueur aura une nouvelle chance, le même joueur devra (ré)exécuter son geste. Si la touche n'est toujours pas correcte, le ballon sera donné à l'équipe adverse.

Loi 16 – Coup de pied de but

- Le ballon est placé dans la zone virtuelle « 6m x 9m » délimitée par la largeur des montants de but et allant jusqu'à la hauteur du point de pénalty.
- Il sera frappé obligatoirement par le gardien de but.
- Il ne doit pas obligatoirement sortir de la surface de réparation. Tant que le ballon n'est pas en jeu, tous les adversaires devront se positionner à l'extérieur de la surface de réparation (des partenaires du gardien peuvent se trouver à l'intérieur).
- Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a clairement bougé. A ce moment-là les adversaires peuvent entrer dans la surface.

Loi 17 – Coup de pied de coin (« Corner »)

- Il s'effectue au pied et au point de corner.
- La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 m.